

# CHAPITRE 3 – L'ETAT ET LE MARCHÉ

## 1 – Le marché

Les libéraux consacrent le marché comme seul régulateur de l'économie, c'est la « **main invisible** ». Le mécanisme de marché repose sur la confrontation de l'offre et de la demande. Le résultat de cette confrontation donne le prix optimum ou le prix d'équilibre. Le fonctionnement du marché repose sur le mécanisme de la CPP (**Concurrence Pure et Parfaite**). Cette concurrence pure et parfaite n'est en réalité jamais vérifiée, la réalité la plus proche est la concurrence monopolistique. On trouve également très éloignés de la CPP : les monopoles, les oligopoles et les monopsones. D'autre part, les prix ne sont pas toujours flexibles (ex : le marché du travail avec le SMIC). On trouve d'autres limites lorsque le consommateur n'est pas rationnel dans ses choix et que pour lui une baisse des prix est synonyme d'une baisse de la qualité. Tous ces éléments constituent des limites au bon fonctionnement du marché.

## 2 – L'Etat

Très vite, les libéraux ont admis une intervention minimale de l'Etat. C'est « l'Etat gendarme ». Keynes a affirmé la nécessité d'une intervention de l'Etat au niveau économique et social pour pallier les imperfections du marché.

Remarque : **MUSGRAVE** donne trois grandes fonctions à l'Etat :

- La fonction d'**allocation** (production non marchande)
- La fonction de **redistribution** (action sociale)
- La fonction de **régulation** (équilibre l'économie).

Trois conceptions de l'Etat se sont succédées au cours du temps :

- **l'Etat gendarme** avec les trois fonctions régaliennes (police, justice, Défense)
- **l'Etat partisan** : il est propriétaire des moyens de production, fixe les prix, l'offre, la demande et la consommation
- **l'Etat providence** : il intervient lorsque le marché est défaillant et assure la protection sociale.

Remarque : l'Etat providence est aujourd'hui remis en cause pour son manque d'efficacité. De plus, il est accusé de favoriser l'assistanat. L'Etat doit équilibrer ses dépenses, le déficit de l'Etat s'élève à 8% du PIB or le pacte de Maastricht donne un seuil maximum de 3%.

L'Etat mène des politiques économiques qui visent à atteindre certains objectifs (stabilisation monétaire et paix sociale) comme le « **Carré magique** » (Kaldor) : croissance, plein emploi, contrôle de l'inflation et équilibre du commerce extérieur.

Afin de réaliser ces objectifs, on distingue les **politiques** :

- **Conjoncturelles** qui corrigent les déséquilibres sur le court terme
- **Structurelles** qui agissent sur les structures même de la société (éducation, politiques industrielles). Les limites de ces politiques sont floues.

Parmi les politiques économiques, on trouve la politique budgétaire. Le budget pour les libéraux est neutre et équilibré. Pour les keynésiens, le déficit est un outil pour les politiques de relance. La BCE ne finance aucun déficit. La politique budgétaire est aujourd'hui contrainte par la mise en place de l'UE, le déficit ne doit pas dépasser 3%. En effet, la BCE, indépendante des pouvoirs publics, a pour principale fonction la lutte contre l'inflation. Elle ne finance pas les déficits publics.

L'Etat a également un instrument monétaire, celui-ci est aujourd'hui transféré à la BCE : adaptation des moyens de paiement à l'économie. Les objectifs de la BCE sont à trois niveaux :

- **Interne** : la quantité de monnaie ne doit être ni trop excessive (inflation) ni trop peu abondante (récession)
- **Externe** : le taux de change ne doit être ni trop haut ni trop bas
- **Mixte** : le taux d'intérêt doit être assez élevé pour attirer les investisseurs et les capitaux mais pas trop pour ne pas gêner la croissance.

Enfin, l'Etat mène des politiques de l'emploi en distinguant les **politiques passives** (action sociale) et **actives** (aide à la formation). Les politiques actives agissent sur le marché du travail et permettent une meilleure adéquation de l'offre et de la demande. Les politiques passives concernent l'action sociale et peuvent être accusées de provoquer des rigidités sur le marché du travail.

### 3 – La régulation de l'économie

---

Depuis la fin des « trente glorieuses », les instruments de régulation de l'Etat s'avèrent beaucoup moins efficaces. L'Etat providence est donc remis en cause non seulement pour ces déficits mais pour son inefficacité au niveau global de l'économie. Le marché subit de multiples contraintes (normes, normes juridiques, adhésion à l'OMC, à la Zone Euro, à l'UE) qui gênent son fonctionnement. La mondialisation et les ruptures de la fin des années 1970 (dus aux chocs pétroliers) ont imposées un autre modèle qui a du mal à se concrétiser. En effet, la finance a souvent pris le relais de la production et la globalisation s'est traduite par une opacité des systèmes rendant les économies très fragiles. Aujourd'hui, il s'agit de redonner au marché son efficacité, de redonner à l'Etat des moyens de politiques performantes. Ceci ne semble réalisable que s'il y a réellement au niveau politique et au niveau économique une véritable volonté et coordination internationale.